

Juin 2020

N° 190

Résultats des élections municipales du 15 mars 2020

Sur 1 272 inscrits sur les listes électorales, le nombre de votants a été de 469 (36,87% de participation). Les blancs et nuls ont été décomptés à hauteur de 29 bulletins, soit 440 votes exprimés.

La liste « Expérience & Dynamisme pour Cherisy » constituée de 21 noms, conduite par Michel LETHUILLIER – tête de liste a recueilli 440 suffrages (100% des votes exprimés) et a obtenu 19 sièges.

Séance du Conseil Municipal du 26 Mai 2020

Suite aux élections municipales du 15 Mars, la première réunion de la nouvelle mandature consiste à installer le conseil municipal puis à élire le Maire et les Adjoints.

Cette réunion a eu lieu exceptionnellement le 26 mai dernier à l'Espace Hugo, afin de respecter les consignes de sécurité sanitaire dans le cadre du COVID 19 (distanciation, fourniture d'un masque, de gants, de gel hydroalcoolique, d'un stylo).

Le Maire, Michel LETHUILLIER, a installé le nouveau conseil municipal formé des élus suivants : **Messieurs Michel LETHUILLIER, Elodie LEGER, Christian BOUCHER, Florence DELISLE, Bruno LOQUET, Josée POULAIN, René-Jean MOREAU PAGANELLI, Michèle BORNIAMBUC, Daniel ROBERT, Clarisse POTOT, Ludovic DESHAYES, Anne-Marie MURE-RAVAUD, Frédéric LAIGNIER, Sophie VAVASSEUR, Nicolas BORGET, Céline LOLLIVIER, Juan Carlos GARCIA MORA, Corinne BARROSO, Aurélien LACOUR**

En tant que doyen de l'assemblée, René Jean MOREAU-PAGANELLI a pris la présidence de la séance pour procéder à l'élection du maire.

Michel LETHUILLIER, seul candidat, aucune autre candidature ne s'étant manifestée, **a été reconduit dans sa fonction de Maire.**

Les conseillers suivants ont été élus adjoints : Christian BOUCHER (Maire Adjoint) – Anne Marie MURE RAVAUD – Bruno LOQUET – Florence DELISLE – René Jean MOREAU PAGANELLI (respectant les règles de la parité).

Sophie VAVASSEUR a été désignée Vice Présidente du CCAS.

Séance du Conseil Municipal du 5 Juin 2020

Cette réunion a eu lieu exceptionnellement à l'Espace Hugo, afin de respecter les consignes de sécurité sanitaire dans le cadre du COVID 19 (distanciation, fourniture d'un masque, de gants, de gel hydroalcoolique, d'un stylo).

1. Mise en place des commissions communales

8 commissions sont définies et composées selon tableau ci-dessous :

1 ^{ère} Commission	FINANCES - Budget - Gestion Développement économique - Emploi	Maire : Michel LETHUILLIER Rapporteur : Nicolas BORGET Membres : C. BOUCHER – AM MURE RAVAUD B. LOQUET – F. DELISLE – RJ MOREAU PAGANELLI – D. ROBERT F. LAIGNIER
2 ^{ème} Commission	URBANISME – Aménagement du territoire – PLU – Cadre de vie – Environnement – Espaces verts – Chemins - Développement durable – Logement	Maire : Michel LETHUILLIER Rapporteur : Bruno LOQUET Membres : C. BOUCHER – AM MURE RAVAUD – F. DELISLE – RJ MOREAU PAGANELLI – M. BORNIAMBUC – S. VAVASSEUR – J. POULAIN – E. LEGER
3 ^{ème} Commission	EDUCATION – Scolaire Péri-scolaire – Enfance Jeunesse – Sports (avec mise en place de 3 sous- commissions)	Maire : Michel LETHUILLIER Rapporteur : C. BOUCHER Membres : AM MURE RAVAUD – B. LOQUET F. DELISLE – RJ MOREAU PAGANELLI – L. DESHAYES - C. POTOT – C. BARROSO F. LAIGNIER – J. POULAIN – E. LEGER – C. LOLLIVIER – A. LACOUR – N. BORGET
4 ^{ème} Commission	VIE ASSOCIATIVE – Seniors – Lien social – Colis aux personnes âgées Ateliers communaux – Bibliothèque (avec mise en place de 3 sous commissions)	Maire : Michel LETHUILLIER Rapporteur : F. DELISLE Membres : C. BOUCHER – AM MURE RAVAUD B. LOQUET – RJ MOREAU PAGANELLI – M. BORNIAMBUC - L. DESHAYES – S. VAVASSEUR – C. POTOT – E. LEGER C. LOLLIVIER

5 ^{ème} Commission	AFFAIRES CULTURELLES – Information – Communication – Histoire de la commune	Maire : Michel LETHUILLIER Rapporteur : B. LOQUET Membres : C. BOUCHER - AM MURE RAVAUD F. DELISLE - RJ MOREAU PAGANELLI – C. BARROSO – N. BORGET
6 ^{ème} Commission	FETES ET CEREMONIES - Loisirs – Manifestations Communales (concerts – expositions – Rendez vous de Cherisy)	Maire : Michel LETHUILLIER Rapporteur : AM MURE RAVAUD Membres : C. BOUCHER - B. LOQUET - F. DELISLE - RJ MOREAU PAGANELLI – M. BORNAMBUC – JC GARCIA MORA - C. POTOT
7 ^{ème} Commission	TRAVAUX – Voirie – Bâtiments communaux – Eau et Assainissement – Affaires agricoles – Ruralité	Maire : Michel LETHUILLIER Rapporteur : R.J. MOREAU PAGANELLI Membres : C. BOUCHER – AM MURE RAVAUD B. LOQUET – F. DELISLE – M. BORNAMBUC JC GARCIA MORA – D. ROBERT – L. DESHAYES E. LEGER – J. POULAIN
8 ^{ème} Commission	RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE	Maire : Michel LETHUILLIER Rapporteur : JC GARCIA MORA Membres : C. BOUCHER – AM MURE RAVAUD - B. LOQUET – F. DELISLE – R.J. MOREAU- PAGANELLI

2. Mise en place du CCAS

Le C.C.A.S. est administré par un Président et un conseil d'administration. Le Maire est président de droit. Il est proposé de porter à 6 le nombre de représentants du Conseil Municipal et à 6 le nombre de représentants extérieurs qui seraient :

Représentants de la Commune (conseillers municipaux) : Sophie VAVASSEUR (Conseillère Municipale - Vice-Présidente) Bruno LOQUET – Ludovic DESHAYES – Clarisse POTOT – Elodie LEGER – Céline LOLLIVIER

Représentants extérieurs au conseil municipal :

Sont nommés : Mme Anne-Marie HAIE - Mme LEMEUR Yvette - M. MENARD Frédéric - Mme Isabelle MANCEAU - Mme Danièle LEGER M. ISABEL Michel. Adopté à l'unanimité.

3. Commission Communale des Impôts – Proposition des membres

Le conseil municipal dresse chaque année la liste des contribuables susceptibles d'être désignés comme membres de la commission communale des impôts directs

A cet effet, M. le Maire propose les contribuables suivants :

Commissaires titulaires : (12 propositions pour 6 postes) : BOUCHER Christian – ROBERT Daniel – MARCHAIS Véronique - ISABEL Michel - GOUIN Rose Marie – BROU André – PETIT Liliane– DOBIN Nicole – LEFEVRE Danièle — LEGER Danièle – GASCHET Sandrine KERMARREC Nicole

Commissaires suppléants : (12 propositions pour 6 postes) : HAIE Anne-Marie – CATEL Dominique - HUBERT Jean-Pierre – GARCIA MORA Miguel – GAUGAIN Christiane – MOREAU PAGANELLI René Jean – MAITREJEAN Jean Yves – BUQUET Pascal – MARECHAL Philippe– MAUBRY Michel (extérieur commune) – MILLE Joël – PLANTUREUX Emmanuel.

4. Commission de contrôle liste électorale

Pour la commune, sont désignés :- déléguée titulaire : Michèle BORNAMBUC - délégué suppléant : Juan Carlos GARCIA MORA

5. Délégués aux divers syndicats

↳ Délégués au SBV4R : Titulaire : Monsieur Ludovic DESHAYES - Suppléant : Monsieur Bruno LOQUET

↳ Délégués au SIFAM (Syndicat Intercommunal des Fossés des Alentours de Marchezais) : titulaire : Daniel ROBERT - suppléante : Josée POULAIN

↳ Délégué au SICSPAD (Syndicat du Centre de Secours pour l'Agglomération Drouaise) : René-Jean MOREAU PAGANELLI

↳ Délégués au SIE ELY : Titulaire : Michel LETHUILLIER - Suppléant : Ludovic DESHAYES

↳ Délégués au SMICA ANET : titulaire : Monsieur Daniel ROBERT - suppléant : Monsieur Michel LETHUILLIER

↳ Déléguée à la Mission Locale de Dreux et son arrondissement : Céline LOLLIVIER

↳ Délégué à l'Association GRACES : Christian BOUCHER

↳ Délégué Défense auprès de la Préfecture : René-Jean MOREAU PAGANELLI

↳ Délégué Environnement au Conseil Départemental : Frédéric LAIGNIER

↳ Délégués Eure et Loir Ingénierie : titulaire : Christian BOUCHER – Suppléant : Monsieur Bruno LOQUET

6. Tarifs communaux (voir tableau en dernière page)

7. Jury d'Assises – 3 personnes sont tirées au sort sur la liste électorale.

8. Création poste rédacteur 35h/semaine et suppression 2 postes : poste adjoint administratif principal 1ère classe 31h30/semaine et rédacteur 7h/semaine – Il est créé, à compter du 15 Juin 2020, un emploi permanent de Rédacteur appartenant à la catégorie B, à 35 heures par semaine et il convient de supprimer deux postes suivants, après avis du Comité Technique : Adjoint administratif principal de 1ère classe 31h30 heures/semaine et Rédacteur Territorial 7h par semaine.

9. Questions diverses

- **Travaux rue d' Anet** - Monsieur le Maire informe que le SICAE ELY va entreprendre, dès juillet, des travaux de mise aux normes de la moyenne tension entre le pont SNCF et le Petit Cherisy ; la réfection de la chaussée par le Conseil Départemental sera réalisée après ces travaux électriques, probablement en novembre pendant les vacances scolaires. Une déviation sera mise en place par la Chênaie. Il est également prévu une réorganisation du stationnement (réaménagement des ilots, aménagement de sécurité). Une réunion d'information sera organisée après l'été pour les riverains.
- **Règlement intérieur du Conseil Municipal** – Monsieur le Maire propose un projet de règlement intérieur du conseil municipal qui pourrait être entériné lors de la prochaine séance qui pourrait avoir lieu début juillet pour l'organisation de la fête du 14 juillet , si cette manifestation est autorisée.
- **COVID 19 - Utilisation des salles** – Monsieur le Maire donne connaissance des consignes de la Préfecture pour la célébration des mariages et l'utilisation des salles.
- **Monsieur le Maire communique :**
 - les remerciements de plusieurs habitants pour l'aide apportée par la commune lors du confinement
 - le constat d'huissier reçu en mairie suite à son intervention dans le cadre de l'installation de caravanes de gens du voyage sur le stade.

Confinés mais solidaires...

Depuis le 17 mars, Cherisy a été confiné comme partout en France.

A l'initiative de Monsieur le Maire un réseau Whatsapp a été mis en place entre tous les conseillers municipaux. Ceux-ci se sont répartis par secteurs et ont pu contacter les habitants de plus de 70 ans du village. Ainsi très régulièrement, des nouvelles de chacun (e) étaient prises et des courses réalisées chez les commerçants pour le compte de nos plus anciens afin qu'ils restent bien confinés sans prendre de risques.

Deux semaines après le début de la pandémie, quelques couturières bénévoles de notre village, se sont mises à l'œuvre pour réaliser près de 180 masques qui ont pu être distribués aux personnes les plus à risques ou les plus fragiles de notre commune. Merci à tous(tes) pour ce travail fort utile et très apprécié.

Autre beau geste : un donateur souhaitant rester anonyme nous a permis de distribuer à chaque habitation, un dispositif permettant de réaliser des masques lavables (hors normes AFNOR car distribué avant la connaissance des normes).

Autre action : les anciens ordinateurs de la mairie et des écoles, soit une trentaine de machines jugées obsolètes par les enseignantes, ont été données à une association pour être reconfigurés et redistribués à des enfants leur permettant ainsi de suivre les cours à distance.

Une dizaine de conseiller(e)s et personnes extérieures se sont mobilisées pour assurer une permanence quotidienne par demie journée à la maison pluri-disciplinaire de santé de Cherisy afin d'orienter les patients, permettant de séparer ceux présentant des symptômes de Covid de ceux qui venaient pour une consultation ordinaire.

Il a été constaté durant cette période de confinement que de nombreuses relations entre voisins ont pu se développer : *« je ne connaissais pas bien mes voisins, j'ai découvert leur gentillesse, ils se préoccupaient de moi très régulièrement et me ramenaient même le pain quand je leur demandais.. « ...mon voisin me mettait son journal tous les jours dans ma boîte aux lettres... »* Bref de nombreux témoignages de ce genre nous ont été remontés. De simples petits gestes mais très réconfortants.

Durant le confinement l'ensemble des services de la mairie est resté au travail et disponible. D'importants travaux de tri, de rangements, de nettoyage ont pu être réalisés dans les différents bâtiments communaux. Ne recevant pas de public, les services administratifs ont continué de répondre à leurs nombreuses missions. Le déconfinement a pu être réfléchi et anticipé notamment au niveau des écoles. Des masques, du gel, des bornes de distribution de gel ou lotion ont été mis à leur disposition pour que le personnel exerce leur métier avec des précautions d'usage. Merci au personnel de notre commune pour leur mobilisation de tous les instants.

Et maintenant des souhaits...**que les gestes barrière continuent d'être respectés** pour que la pandémie ne revienne pas si possible et aussi que cet élan de solidarité manifesté ici ou là sur notre commune continue de se développer ne serait-ce que par des petits gestes...un bonjour, un sourire, une discussion entre voisins entre habitants de Cherisy

COVID Scolaire...

L'année scolaire 2019/2020 restera dans les annales pour avoir connu 4 rentrées scolaires !!!

- le 2 septembre 2020 – rentrée traditionnelle normale

- le 11 mai – 1^{ère} rentrée post Covid 19

- le 25 mai – 2^{ème} rentrée post Covid 19

- le 2 juin 2020 – 3^{ème} rentrée post Covid 19

Pour le 11 mai il a fallu organiser une rentrée progressive banale... avec masques, gel, gants, blouses etc... Le protocole de réouverture des écoles a été déterminé en concertation avec les enseignants, le personnel, les élus et après consultation les parents élus au conseil d'école.

L'école maternelle accueille donc une quinzaine d'enfants (Grande Section et enfants prioritaires...).

L'école élémentaire a accueilli une quinzaine d'enfants le 11 mai et actuellement une soixantaine d'élèves a retrouvé le chemin de l'école.

Les gestes barrières sont de rigueur et bien respectés par les enfants (mais pas toujours par les parents, ce qui est dommage !!)

L'organisation de la restauration scolaire a été entièrement revue ainsi que les accueils périscolaires... Nous avons d'ailleurs eu le plaisir d'accueillir Monsieur le Sous Préfet accompagné de l'Inspecteur de l'Education Nationale qui sont venus valider notre protocole... Le maximum a été fait pour que les enfants et le personnel soient en sécurité. La situation ne devrait guère évoluer jusqu'aux grandes vacances... dans 4 semaines !!!

Pour information : dès le début du confinement, en un week-end, un site informatique a pu être réalisé à l'initiative de la Mairie pour que tous les élèves de l'école élémentaire puissent dès le début rester en contact avec leur enseignante, échanger et recevoir leurs cours. Ce site a donné et donne encore satisfaction à tous.

Stop aux motos et aux quads : pour rappel la pratique de la moto et du quad est **INTERDITE** sur la totalité des chemins communaux et des bois de notre commune par arrêté, et pas uniquement pendant le confinement mais **toute l'année**. Face à la recrudescence constatée du non-respect de cette interdiction notamment dans les bois au-dessus de l'écurie "Aventure et Vous", dans les côtes de Raville et à la zone des Forts, la gendarmerie et la police de l'environnement ont été contactées pour renforcer leur surveillance et **verbaliser tout contrevenant**. Il est bien regrettable que cet environnement classé en grande partie en zone naturelle au Plan Local d'Urbanisme et qui sert actuellement de lieu de reproduction aux cervidés soit ainsi pollué et abimé.

Tonte des pelouses et autres activités

Avec les beaux jours qui reviennent l'activité dans les jardins reprend. **Pensez à vos voisins en respectant les horaires ci-dessous.**

Pour la tranquillité de tous, un petit rappel sur l'utilisation des engins à moteur (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, etc.) n'est pas inutile. Sur notre commune il est fait application de l'arrêté préfectoral du 15 décembre 1992 qui prévoit les horaires suivants :

<p>Tous les jours sauf les samedis dimanches et fêtes : de 8H30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30. Les samedis, sauf jours de fête : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 Les dimanches et jours de fête : 10h00 à 12h00.</p>

Les balades cherisiennes

Les balades cherisiennes ont repris - prochaines dates : **dimanche 5 juillet** (Cherisy via Raville) le **2 août** (via Fermaincourt)- le **6 septembre** (via Ste Gemme) Pour tous renseignements M. MOREAU PAGANELLI 06 16 72 26 22

Du côté des associations...

Association Saint Pierre - Section d'entraide

En juillet et en août, les membres de notre section peuvent vous rencontrer si vous éprouvez des difficultés financières pour en discuter et voir comment on peut vous aider dans l'urgence et intervenir si nous pouvons le faire. N'hésitez pas à nous contacter au 06.10.34.13.81 ou 06.46.79.04.12. Il n'y aura pas de permanence en Juillet et en Août.

AASCC

Dans la période très compliquée que nous traversons, une équipe soudée et très motivée prépare l'édition 2020 du Festival Chérisy Manga + BD.

Sous réserve des autorisations préfectorales et municipales, cet événement se tiendra cette année sur deux jours, **le samedi 17 et le dimanche 18 octobre 2020.**

Les principaux objectifs seront les suivants:

- Sécuriser au maximum le Festival avec des mesures sanitaires adaptées
- Un objectif de 4 000 personnes maxi compte tenu du succès de précédent et pour des raisons de sécurité . L'entrée sera gratuite.
- De nouvelles activités avec la danse traditionnelle Yosakoi, projection de documentaires sur le Japon, concert + dessins, présence de quarante auteurs de BD + Manga .
- Les ateliers et activités du précédent Festival seront développées avec : un espace réservé au Cosplay doublé, un espace jeux renforcé, les concours de dessin et de Cosplay étendus, Six conférences thématiques.
- Un nouveau site internet lancé le 15 juin ainsi que des opérations ciblées sur les principaux réseaux sociaux. Les affiches seront également disponibles en même temps et les flyers seront imprimés mi-septembre par l'école des Gobelins.

Pour atteindre tous ces objectifs et procurer un maximum de plaisir aux visiteurs, **l'A.A.S.C.C lance un appel à candidatures pour renforcer l'équipe des bénévoles.**

Vous pourrez envoyer vos candidatures directement à la mairie à l'attention de l'A.A.S.C.C.

Nous étions 70 l'année dernière, nous espérons atteindre les 100 bénévoles cette année.

- La priorité sera donnée aux Chérisiens, plutôt jeunes qui veulent apporter leur valeur ajoutée dans les différentes missions logistiques : Information, gestion des flux, parking, boutique du Festival, buvette
- Vous êtes invités le **dernier mercredi de chaque mois salle communale à 18 h 30** pour préparer le festival du 17 et 18 octobre 2020. Depuis le début de la crise sanitaire, nous avons déjà organisé 3 conférences téléphoniques afin de travailler en toute sécurité. La prochaine se tiendra le **mercredi 24 juin**.
- Venez nombreux nous rejoindre pour que le succès du Festival Chérisy Manga et BD nous procure un grand moment de plaisir.

Jeux en Folie

En raison du COVID, nos activités sont interrompues. Mais nous espérons les reprendre au plus vite début juillet, en respectant des règles strictes. En attendant bons jeux à tous
 Nous vivons une période sanitaire assez particulière. Suite aux décisions gouvernementales nous avons annulé plusieurs de nos manifestations : Chasse aux œufs, concours de pêche et la fête de printemps ainsi que notre assemblée générale.

Comité des Fêtes

Nous avons programmé dans notre agenda ,un **loto le 8 novembre** ,une **soirée beaujolais le 20 novembre** et le **Noël des enfants le 13 décembre**. Nous attendons ,bien entendu les décisions gouvernementales et municipales pour le maintien de ces manifestations. La santé de tous est prioritaire.

Football Club

Le sport s'est arrêté partout il y a 3 mois sans possibilité de reprise. Nous allons mettre toute notre énergie sur la saison 2020-2021 pour retrouver le chemin des buts. Pour cela il faudra que tous les sportifs soient licenciés, **pour s'entraîner et jouer la licence est obligatoire**.

Les documents suivants sont à ramener avant le 1^{er} entraînement :

- Demande de licence - Certificat médical - 1 photo - Photocopie de la carte d'identité ou passeport - Cotisation
- Matériel nécessaire pour la bonne pratique du foot : Short et chaussettes noirs - Chaussures à crampons moulés - Protège tibias

Pour être informé au mieux 2 Sites à consulter régulièrement :
celui de la commune de Chérisy et celui de l'Agglomération du Pays de Dreux

Nous vous rappelons que pour de plus amples informations concernant Chérisy, vous pouvez consulter le site internet officiel de la commune : www.mairie-cherisy.fr, régulièrement mis à jour sur lequel vous trouverez toutes informations utiles.

D'autre part, vous êtes également invités à consulter le site de l'Agglo du Pays de Dreux www.dreux-agglomeration.fr sur lequel vous découvrirez notamment les rubriques : **transports scolaires - déchets - actualités - agenda - tourisme - service public**.

Pour tous ces domaines d'intervention, vous pouvez contacter directement l'Agglo au **02 37 64 82 00**

Annulation manifestations Fête Nationale du 14 Juillet

En raison de la crise sanitaire due au COVID 19 les manifestations organisées tous les ans dans la commune (kermesse, repas, bal) n'auront pas lieu cette année à titre exceptionnel.

On nous prie de communiquer...

↳ Un « **food truck couscous** » vous accueille tous les mercredis matin Place de l'Église.

↳ **La Poste reprend ses horaires habituels à compter du 6 juillet et pour tout l'été** : lundi au vendredi 9h-12h / 14h30-17h et le samedi 9h-12h

↳ **Du changement au cabinet d'infirmières de la rue Victor Hugo**

Madame Léone LUSURIER prend sa retraite le 1^{er} juillet Elle sera remplacée par Madame Charline BRUNIE.

Pour rappel Madame Laetitia ATSAS LACOTE et Madame BRUNIE sont joignables à leur cabinet du 4 rue Victor Hugo au 02.37.43.82.18. Nous souhaitons une bonne retraite à Madame LUSURIER qui était entrée en fonction le 17 juillet 2000...il y a déjà 20 ans. Bienvenue à Madame BRUNIE

↳ L'Auberge du Cheval Blanc ne réouvrira au public qu'à partir du mois d'Août.

↳ Lors du repas des Anciens le 1^{er} Mars dernier à l'Espace Hugo, une veste homme bleue marine de marque Célio a été malencontreusement emportée en lieu et place d'une autre veste de marque Gémo taille 54 (apparemment femme ?). Merci de contacter la mairie au 02 37 43 70 30 pour que chaque veste retrouve son propriétaire.

↳ L'Ordre des Avocats au Barreau de Chartres informe la mise en place de consultations gratuites pour répondre aux premières interrogations des concitoyens, suite à la fermeture des Maisons de Justice. Téléphoner à l'ordre des avocats 02 3 721 16 66 pour obtenir les coordonnées d'un avocat volontaire au plus près du domicile

INTITULES	TARIFS 2020/2021	DELIBERATION DU																																																																																						
CANTINE	<p>FORFAIT par Trimestre :</p> <p>1^{er} trimestre - 55 jours (01/09 au 18/12/2020) = 192.50 €</p> <p>2^{ème} trimestre - 55 jours (04/01 au 23/04/2021) = 192.50 €</p> <p>3^{ème} trimestre - 30 jours (10/05 au 05/07/2021) = 105.00 €</p> <p>(prix d'un repas : 3.50 €)</p> <p>Repas occasionnel : 5.20 €</p> <p>Hors commune : 7.00 €</p>	05 Juin 2020																																																																																						
ETUDE SURVEILLEE	<p>Abonnement annuel</p> <p>Livres 8,00 €</p> <p>Carte famille 14,40 €</p>	05 Juin 2020																																																																																						
CAR TRANSPORT SCOLAIRE	<p>3 jours 7.60 €</p> <p>la journée 3.30 €</p> <p>DREUX AGGLO Septembre 2020 / Juillet 2021 104.78 €</p>	05 Juin 2020																																																																																						
PERISCOLAIRE	<p>Avec possibilité de régler sur 10 mensualités Tarifs fixés par l'Agglo du Pays de Dreux (la commune prenant 41% à sa charge)</p>	19 Mai 2016																																																																																						
CENTRE DE LOISIRS ET ACCUEIL PERISCOLAIRE	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Quotient familial</th> <th rowspan="2">Dénomination</th> <th colspan="3">PERISCOLAIRE</th> <th colspan="3">A L S H</th> </tr> <tr> <th>Matin OU Soir</th> <th>Matin ET Soir</th> <th>MERCREDIS OU VACANCES SCOLAIRES 1/2 journée (repas compris)</th> <th>VACANCES OU MERCREDI 1 journée</th> <th></th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Moins de 463</td> <td>A</td> <td>1.25€</td> <td>1.70€</td> <td>5.05</td> <td>5.95€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>463 - 649</td> <td>B</td> <td>1.40€</td> <td>1.85€</td> <td>6.00€</td> <td>7.40€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>650 - 824</td> <td>C</td> <td>1.50€</td> <td>2.05€</td> <td>7.10€</td> <td>8.75€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>825 - 974</td> <td>D</td> <td>1.70€</td> <td>2.30€</td> <td>8.20€</td> <td>10.50€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>975 - 1149</td> <td>E</td> <td>2.05€</td> <td>2.80€</td> <td>9.85€</td> <td>12.60€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>1150 - 1399</td> <td>F</td> <td>2.45€</td> <td>3.40€</td> <td>11.35€</td> <td>15.05€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>1400 - 1700</td> <td>G</td> <td>3.30€</td> <td>4.75€</td> <td>13.30€</td> <td>17.80€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Plus de 1700</td> <td>H</td> <td>3.75€</td> <td>5.35€</td> <td>14.10€</td> <td>18.90€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Hors commune</td> <td>H</td> <td>3.75€</td> <td>5.35€</td> <td>14.10€</td> <td>18.90€</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Quotient familial	Dénomination	PERISCOLAIRE			A L S H			Matin OU Soir	Matin ET Soir	MERCREDIS OU VACANCES SCOLAIRES 1/2 journée (repas compris)	VACANCES OU MERCREDI 1 journée			Moins de 463	A	1.25€	1.70€	5.05	5.95€			463 - 649	B	1.40€	1.85€	6.00€	7.40€			650 - 824	C	1.50€	2.05€	7.10€	8.75€			825 - 974	D	1.70€	2.30€	8.20€	10.50€			975 - 1149	E	2.05€	2.80€	9.85€	12.60€			1150 - 1399	F	2.45€	3.40€	11.35€	15.05€			1400 - 1700	G	3.30€	4.75€	13.30€	17.80€			Plus de 1700	H	3.75€	5.35€	14.10€	18.90€			Hors commune	H	3.75€	5.35€	14.10€	18.90€			05 Juin 2020
Quotient familial	Dénomination			PERISCOLAIRE			A L S H																																																																																	
		Matin OU Soir	Matin ET Soir	MERCREDIS OU VACANCES SCOLAIRES 1/2 journée (repas compris)	VACANCES OU MERCREDI 1 journée																																																																																			
Moins de 463	A	1.25€	1.70€	5.05	5.95€																																																																																			
463 - 649	B	1.40€	1.85€	6.00€	7.40€																																																																																			
650 - 824	C	1.50€	2.05€	7.10€	8.75€																																																																																			
825 - 974	D	1.70€	2.30€	8.20€	10.50€																																																																																			
975 - 1149	E	2.05€	2.80€	9.85€	12.60€																																																																																			
1150 - 1399	F	2.45€	3.40€	11.35€	15.05€																																																																																			
1400 - 1700	G	3.30€	4.75€	13.30€	17.80€																																																																																			
Plus de 1700	H	3.75€	5.35€	14.10€	18.90€																																																																																			
Hors commune	H	3.75€	5.35€	14.10€	18.90€																																																																																			

<p>Trentenaire 200,00 €</p> <p>Superp.trentenaire 100,00 €</p> <p>Cinquantenaire 300,00 €</p> <p>Superp.cinquantenaire 100,00 €</p> <p>Perpétuelle 1 130,00 €</p> <p>Superp.perpétuelle 367,00 €</p> <p>* Taxes en sus</p> <p>Places cavurnes 15 ANS 200,00 €</p> <p>30 ANS 300,00 €</p> <p>Taxe dépôt urne 10,00 €</p> <p>Taxe enlèvement urne 10,00 €</p> <p>Jardin du Souvenir – Taxe de dispersion 50 €</p>	05 Juin 2020	
<p>CONCESSIONS CIMETIERE (à compter du 01/09/2020)</p> <p>Eau potable - Compétence transférée au SMICA au 1/01/2020</p> <p>Pour la facturation 2020 EAU POTABLE 1,40 € /m3 HT</p> <p>Régulation 15€ - Fermeture Branchement 15€</p> <p>Réouverture branchement 15€</p> <p>Défaut souscription abonnement 150€</p> <p>Assainissement- Transféré à Dreux Agglo au 01/01/2014 - Tarifs 2020 - PFAC</p> <p>Raccordement eaux usées Maison neuve : 2 582,40 €</p> <p>Maison existante : 1 291,20 €</p> <p>Taxe rejet eaux usées : 1.8725 €/m3</p>	<p>Délibération SMICA du 17 décembre 2019</p>	
<p>LOCATION SALLE COMMUNALE</p> <p>* Repas midi ou soir (sans vaisselle)100 €</p> <p>* Prix de l'heure sans vaisselle..... 25 €</p> <p>Caution location : 350 €</p> <p>Caution ménage : 100 €</p> <p>SOUS LOCATION INTERDITE</p>	5 Juin 2020	
<p>LOCATION HUGO ESPACE HUGO</p> <p>Week end sans cuisine 580 €</p> <p>Week end avec cuisine 700 €</p> <p>(+ 100 € si location dès le vendredi soir uniquement pour la mise en place des tables sans utilisation de la cuisine)</p> <p>Journée sans cuisine 465 €</p> <p>1 journée avec cuisine 580 €</p> <p>1/2 journée sans cuisine 230 €</p> <p>1/2 journée avec cuisine 290 €</p> <p>Prix de l'heure 46 €</p> <p>Caution : 1 500 €</p> <p>Caution ménage : 150 €</p> <p>SOUS LOCATION INTERDITE</p>	<p>Associations</p> <p>58 €</p> <p>70 €</p> <p>46,50 €</p> <p>58 €</p> <p>23 €</p> <p>29 €</p> <p>4,60 €</p> <p>1^{er} Juillet 2016</p>	
<p>MARCHÉ</p>	<p>Pour les abonnés : La place 0.60 € / m² 0.80 € /le mètre linéaire</p> <p>Pour les occasionnels ou passagers : La place 1.00 € / m² 2.00 € /le mètre linéaire</p> <p>OUTROR ou vente au camion : 50 € par jour de présence CAMIONNETTES PIZZA ou autre : 10 € par jour de présence</p>	1 ^{er} Juillet 2016
DROIT DE VOIRIE	TERRASSE 7,00 € le m ²	1 ^{er} Juillet 2016